

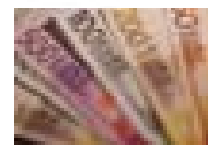
LA CASELLE ENCHÊNÉE



ASSOCIATION DE SALVEGARDE
DE
L'ENVIRONNEMENT DU PAYS
DE
LALBENQUE



LE JEU DES MILLE FRANCS... PARDON, DES CENT EUROS



« Chers amis, bonjour ! »...Tout le monde connaît cette fameuse introduction de l'émission du célèbre jeu des mille francs diffusé depuis plus de cinquante ans et animé par Lucien Genesse, disparu récemment, et par son successeur Louis Bozon. Depuis le passage à l'euro, l'émission s'appelle désormais « le jeu des mille euros » ! Apparemment, la municipalité de Lalbenque ignore l'existence de ce jeu et ne connaît que le jeu des 100 euros ! C'est en effet le montant de la subvention qu'elle accorde à notre association, l'ASEL...et cette somme n'a pratiquement jamais varié depuis la naissance de notre association, c'est-à-dire depuis une vingtaine d'années. A dire vrai, la subvention était de 600 francs en 1990 et de 100 euros aujourd'hui, soit une augmentation de 7,50 euros en vingt ans, soit environ 30 centimes par an !

Avec ses 100 euros par an, l'ASEL est la plus mal lotie des 31 associations du village...alors que la somme totale allouée aux associations est en constante augmentation pour atteindre cette année 24 000 euros. L'ASEL ne reçoit pas plus que l'amicale des anciens d'Algérie ! Loin de nous l'idée qu'il ne faille pas subventionner cette honnête amicale et nous comprenons fort bien que le conseil municipal, en accordant ses subventions, soit confronté à des choix difficiles car le niveau des aides varie selon les associations qui les sollicitent. Mais franchement, ne serait-il pas normal d'aider de façon substantielle une association forte d'une centaine d'adhérents qui participe bénévolement à la mise en valeur et la rénova-

tion du petit patrimoine (gariottes, murets, puits, citernes...) en organisant des journées où tous les lalbenquois bénévoles peuvent venir donner un coup de main, une association qui a l'an dernier nettoyé totalement une décharge sauvage alors que ce travail est du ressort budgétaire de la municipalité, une association qui organise deux ou trois fois par an des conférences publiques sur des sujets d'actualité comme le nucléaire ou les OGM, une association qui publie tous les deux mois « **LA CASELLE ENCHÊNÉE** », un « 4 pages » certes parfois caustique comme son titre l'indique mais qui participe à sa façon à l'éveil d'une conscience environnementale, à la vie démocratique du village, à l'échange de points de vue et où tous les lalbenquois peuvent s'exprimer s'ils le désirent. Nous n'osons pas imaginer une seconde que ce côté « poil à gratter » de notre petit journal serait la véritable cause de notre mise au ban des associations du village....comme s'il y avait les bonnes associations...et les mauvaises, celles qui dérangent ! Pour éviter tout risque d'arbitraire, on pourrait imaginer un petit texte explicatif qui donne les raisons du montant de chaque subvention aux différentes associations.

Le maire du village, à chacune de ses campagnes électorales municipales, claironne qu'il considère la vie associative comme le pilier et le moteur de la vie d'un village. Nous partageons totalement ce point de vue...mais il faut être cohérent et assumer ces beaux discours en mettant un peu plus la main à la poche pour aider ceux et celles qui veulent s'investir active-

ment et dans des domaines les plus variés.

Si, l'année prochaine, la subvention octroyée à l'**AJEL** est toujours de 100 euros, nous la refuserons et la municipalité en fera bon usage ! Car cette somme ridicule ressemble plus à une aumône qu'on donne pour se donner bonne conscience qu'à un véritable désir de s'investir pour aider une association vraiment désireuse de participer activement à la vie du village et à la vie des communes qui entourent la cité lalbenquoise.

Voilà, messieurs les élus du nouveau conseil municipal de Lalbenque, les quelques réflexions inspirées par la pingrerie de la subvention accordée depuis 20 ans à notre association... Mais la vie continue et, comme Louis Bozon à la fin de chacune de ses émissions du jeu des mille euros, nous vous disons : « A demain, si vous le voulez bien ! ».

D P



CARTON VERT

Aux membres de l'**AJEL** qui ont travaillé sur la commune de BACH samedi 17 mai.

Le matin, ils ont continué de nettoyer une belle citerne en cours de rénovation. L'après-midi, grâce à l'aide et au savoir-faire précieux de Laurent (maçon en reconversion), ils ont participé à la « renaissance » d'un puits laissé à l'abandon depuis des dizaines d'années. Voir photos ci-dessous... avant et après.

Ce fut une journée formidable, (*entrecoupée d'un copieux pique nique arrosé de bon vin de Gaillac et de cidre bio !*), durant laquelle l'apprentissage et l'humour ont fait bon ménage ! A renouveler sans modération...

Avis à nos adhérents les plus timides...et même aux non adhérents : joignez-vous à nous pour la prochaine intervention, vous ne le regretterez pas !

S R



CARTON ROUGE

Ballade en Quercy rouge

Lorsque l'on emprunte fréquemment la D6 qui va de Lalbenque à Cahors, si l'on n'est ni trop pressé, ni trop préoccupé, on maximise alors ses chances d'apercevoir de nombreuses immondices qui jonchent les bords de la chaussée ou qui ont atterri dans les fossés. Pour peu que l'on soit un peu acariâtre, voire écolo atrabilaire et que l'on trouve cela proprement dégoûtant, on se sentira évidemment obligé d'aller les ramasser. Ce que nous avons fait récemment des deux côtés de la chaussée depuis la déchetterie jusqu'au carrefour de la route qui conduit au

Gascou. Nous avons pu ainsi, en environ une heure, remplir 3 grands sacs de déchets et collecter bouteilles d'eau en plastique, paquets de cigarettes (Malboro, Winston, Chesterfield essentiellement), canettes et boîtes métalliques pour la bière, enjoliveurs de voiture, etc. Il est inutile d'ajouter que la plupart des véhicules qui nous ont frôlés durant notre périple ne respectaient pas la limitation de vitesse. Roulez petits bolides et, surtout n'hésitez pas à évacuer vos déchets par les fenêtres de vos voitures ! Il n'y a pas une minute à perdre.

Y D

LES OGM, C'EST QUOI ? QUELS SONT LES ENJEUX ?

Une conférence sur les OGM s'est déroulée à Lalbenque lundi 21 avril 2008 à l'initiative de l'**AJEL**. Cette conférence était réalisée par Gilles-Eric SERALINI, professeur d'université en biologie moléculaire à Caen et l'un des meilleurs spécialistes actuellement sur la question des O G M. La présence de plusieurs maires (Bach, Vaylats, Lalbenque) a été remarquée. Nous tenons à saluer leur effort d'information qui sera, nous l'espérons, bénéfique pour leurs électeurs.

Voici ce que sont, à l'heure actuelle, **les OGM de l'agro-alimentaire** :

Soit des éponges à herbicide (comme le soja au Roundup) car leur résistance aux herbicides encourage une utilisation intensive de ces produits toxiques pour tuer les « mauvaises herbes », ce qui n'est pas sans effet sur les espèces d'insectes non visés, tels que les abeilles, ou les papillons.

Soit des fabriques d'insecticide (comme les maïs Bt) qui, contrairement aux fausses publicités, n'évitent pas l'utilisation de pesticides toxiques pour l'environnement et l'espèce humaine. D'ailleurs, il n'est pas encore prouvé aujourd'hui que ces insecticides fabriqués par la plante O G M n'ait pas d'effet sur l'homme (puisque le pesticide peut se retrouver dans l'alimentation).

En **l'état actuel** des choses, les OGM proposés aux agriculteurs n'apportent aucune réponse au problème de la faim dans le monde. La recherche doit continuer à progresser, mais en laboratoire et non pas en pleine nature.

Un des problèmes, concernant les OGM, est que les tests sur la santé ne sont effectués sur des rats que sur une période de 3 mois (avec déjà comme résultats de sérieuses anomalies concernant le foie, les reins et le système reproducteur des animaux concernés) alors que les produits seront avalés par les humains durant des années. Par ailleurs, les plantes vont se propager sans aucun contrôle ni retour en arrière possibles.

Le Professeur Gilles-Eric Séralini a su montrer les véritables enjeux de la propagation des quatre principales cultures à travers le monde. **Soja et maïs OGM notamment, sont une source d'enrichissement pour quelques grandes firmes telles que Monsanto** (cf livre et reportage de Marie Monique Robin) qui produisent à la fois les semences transgéniques (qui ne peuvent pas être re-semées l'année suivante), les pesticides (dont les plantes se gorgent et que nous avalerons...) et les médicaments pour tenter de réparer leurs méfaits sur la santé ! (Jackpot ! Faites vos comptes !) Et en passant, ces mêmes grandes firmes financent la séquestration de toutes les graines de la planète au Spitzberg, à proximité du pôle nord, pour avoir une base « saine » pour leurs futurs brevets !)

Sans être « catastrophiste », il a terminé en donnant une **piste d'action** tout à fait légale, sans risque de se retrouver en prison, contrairement au fauchage qui est devenu depuis peu un délit particulier pouvant être sanctionné par trois à cinq années de prison et par 75 000 à 150 000 euros d'amende. Il suggère de **réclamer à nos élus la transparence, c'est-à-dire exiger les résultats des examens biologiques pratiqués sur les animaux nourris aux O G M**. Les analyses ne tromperont personne. Il y a de gros soucis à se faire quant à notre santé à moyen et long terme. A nous de refuser les aliments OGM dans les cantines, les maisons de retraite, les collectivités.

Notre avenir et celui de nos enfants en dépendent.

(N'hésitez pas à consulter le site du CRIIGEN www.criigen.fr)

Nous vous proposons dans ce journal un modèle de lettre à adresser aux différents maires des villages du canton. De plus une pétition allant dans le même sens va circuler dans les commerces du canton dès le début de l'été.

S R



Amis jardiniers, utilisateurs de « Round up » ATTENTION !

Ce produit a gagné tous les foyers à coups de publicité mensongère et la firme créatrice du désherbant n'a pas été inquiétée pour autant par le procès qui lui a été intenté dans les années 90. Elle avait déjà tellement vendu (et vend encore à des gens qui n'imaginent pas qu'on puisse se moquer d'eux à ce point...) que l'amende à payer ne fut qu'une goutte d'eau perdue dans l'océan de recettes. Ce produit est un réel cocktail chimique destructeur, pollueur du sol et de l'eau, qu'il faut, impérativement éviter ou, au pire, manier avec équipement complet et moult précautions.

Des milliers de personnes subissent les conséquences de son usage (cancers, maladies des reins, du foie, de la peau, stérilité, etc.) car les molécules qui sont associées au principal composant (le glyphosate) sont encore plus toxiques.

Mais alors, que faire contre ces herbes qui nous embêtent ? Tout d'abord, petit bilan : sont-elle si moches que ça ? Même en fleurs ?

- Si c'est le long d'un mur, recouvrez-les de vos tontes de gazon, elles étoufferont.

- S'il y en a peu, essayez l'eau de cuisson des pommes de terre ou bien l'eau bouillante salée. Et... un peu d'exercice physique étant salubre, rien de mieux qu'un coup de bêche et un désherbage manuel avec extraction des racines.

Moi, j'utilise du vieux foin qu'un agriculteur du coin était prêt à brûler. Mes allées sont ainsi paillées, les légumes de mon jardin apparaissent « clairement », et sous ce paillis, une vie intense fonctionne en « 3 huit » pour fabriquer un terreau formidable qui, l'an prochain, enrichira mon jardin plein de cailloux !

Et si vous n'avez rien de tout cela, quelques longueurs de bâche noire plaquée sur le sol pendant quelques semaines régleront le problème... pour l'été !

SR



PRISE DE CONSCIENCE D'UNE PETITE FILLE DE 12 ANS



Connaissez-vous les conséquences du réchauffement climatique ? Hier soir, en regardant la télévision, j'ai appris que l'aire de la banquise a déjà diminué de deux fois la surface de la France. Et en allant voir sur Internet, j'ai appris que chaque jour une quinzaine de phoques meurent de faim ou noyés. Pour les aider, il faut que chacun fasse quelque chose contre le réchauffement climatique. Nous pouvons faire des gestes simples, comme par exemple diminuer ou trier nos déchets pour les recycler, ne pas utiliser la voiture pour faire 500 mètres...et plein d'autres choses encore. S'il vous plaît, je n'ai que 12 ans mais pensez à tous ces phoques qui, eux, n'auront même pas la chance de vivre jusqu'à un an...

De plus, un film sur les requins vient de sortir. Tout le monde crie à tout va : « Ah, ces requins ! Tous, des mangeurs d'hommes ! ». D'accord, les squales mangent cinq à six hommes par an mais savez-vous que les Asiatiques, eux, massacrent en moyenne près de 5 000 requins par an uniquement pour leurs ailerons et qu'ensuite ils sont rejetés à la mer. Alors, qui est le tueur de qui ? Les requins blancs, les requins-baleines, les requins-marteaux, les phoques sont tous autant les uns que les autres en voie de disparition.

Avec des gestes simples, si on s'y met tous, on peut y arriver.

Salomé



DERNIERE MINUTE : DECHETS NUCLEAIRES

Nous venons d'apprendre que le département du Lot (dont le canton de Lalbenque) fait partie des vingt départements choisis récemment par le ministère de l'Ecologie pour être susceptibles d'accueillir, à l'horizon 2013, un centre de stockage de déchets radioactifs de niveau 2, sur une échelle de 1 à 5. Il s'agirait essentiellement de déchets à base de graphite, avec une radioactivité faible mais qui dure très longtemps.

Quand on connaît la nature karstique très perméable des sols de notre département, l'ASEL demande aux élus de ne pas faire acte de candidature pour une telle implantation, de s'y opposer le cas échéant et de faire preuve d'une totale transparence dans ce nouveau dossier face à l'inquiétude de la population.

DP



LES FOURMIS,

CES PETITES BÊTES QUI DERANGENT...



En plein milieu de vos fraisiers, sous une pierre, dans la maison, où même dans vos chaussures si vous prenez une mauvaise position... elles sont partout !

Rouges ou noires, vertes dans certains pays, il en existe environ 20 000 espèces. Elles colonisent tous les milieux, sauf l'eau et la glace.

Quand vous les dérangez, vous les voyez s'agiter en tout sens avec leurs couffins dans les mandibules... et zut, les voilà sur vos chaussures, vos mollets. Aïe, ça y est, c'est le pompon, vous vous secouez dans tous les sens, mais l'une d'entre elles a réussi à vous piquer... Ah ! Les saletés !

Du calme ! Certes, elles ont des mœurs bizarres : elles font pondre une pauvre femelle jusqu'à épuisement, elles vomissent la nourriture (qu'elles ont accumulée dans leur « jabot social », genre de CAF alimentaire !) dans le gosier des petits - ça s'appelle la *trophallaxie* -, et, finalement, comme

chez les hommes, il y a celles qui exploitent et les exploitées. Il y a même les parachutistes, qui se laissent tomber des arbres, pattes écartées !

Sur les 11800 espèces connues, les plus grandes font 3 cm (les *Dinoponera quadriceps*). Mais elles n'habitent pas chez nous (ouf !). Les nuits de noce, dans cette famille, se terminent plutôt mal... pour le mâle ! Seules seront conservées ses parties génitales !

Un soir d'été, vous assisterez forcément à un vol nuptial : un horrible ballet endiablé de fourmis ailées juste au dessus de votre tête et de la table de jardin. Il y aura même des chutes dans votre assiette ! Allez, patience, après une série de slow en plein vol, une reine s'en ira, fécondée, former une nouvelle colonie. Alors qu'on en est à la télécommunication, les fourmis fonctionnent à la chimie. « Si tu sens la même *phéromone* (potion chimique) que moi, t'es ma copine ».

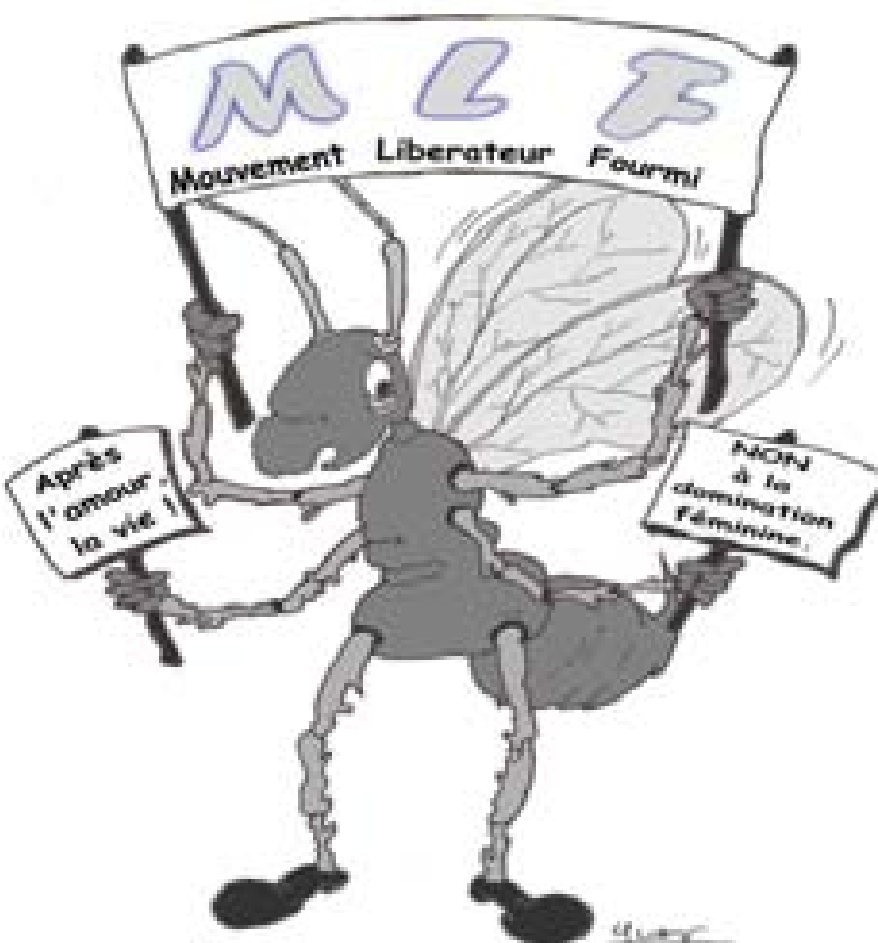
Dans mon jardin je dois avoir les fourmis « pestes », envahisseuses. Toutes petites (1 à 3 mm), agressives... Près de mon escalier, les éleveuses, qui récoltent le miellat des pucerons installés sur les plus tendres pousses d'un buisson. Les coccinelles n'y mettront pas les pieds ! Trop risqué... les fourmis auraient vite fait de les chasser.

Et pourtant, il paraît que les fourmis sont utiles... qu'elles travaillent la terre aussi bien qu'un lombric. Leur mission sur Terre ? Eboueurs écolos ! Si vous avez perdu un cadavre, il y a de grandes chances de le trouver chez elles.

Pour se nettoyer, protéger leurs œufs et leurs cultures de champignons, elles se transforment en mini fabriques d'insecticide, de fongicide, de bactéricide, virucide. Si Golfech explose, elles ne s'en inquiéteront pas plus que ça : elles résistent à la radioactivité !

L'industrie pharmaceutique s'y intéresse, mais vous, vous cherchez à vous en débarrasser ?

Alors essayez le soufre (à disséminer sur leur sentier préféré, tel le petit poucet). Ou bien le marc de café... ou encore, des pulvérisations de vinaigre + eau, ou de l'ail pilé... il paraît qu'elles détestent !



Les fourmis mâles ne sont vouées qu'à une vie éphémère. Sitôt la fécondation de la femelle accomplie, les mâles meurent.

S R

REFLEXION SUR UN CARTON ROUGE DE **LA CASELLE ENCHAÎNÉE**

Le carton rouge du n° d'avril à propos de la maison de Longbos soulève un passionnant problème

d'urbanisme et d'environnement : peut-on introduire de la modernité dans un territoire dont le charme tient principalement à son homogénéité architecturale et paysagère ?

Le paysage urbain et rural est un élément constitutif de l'environnement au sens large et de l'attractivité économique ; en architecture le grand Fernand Pouillon, qui réalisa nombre de bâtiments contemporains, disait qu'une construction réussie est celle qui ne dénote pas. Mais est-ce à dire que le Causse soit condamné à la caselle, à la gariote, à la ferme quercynoise, à la demeure lotoise avec son pigeonnier, à la construction de pierres sèches ?

Un paysage est la résultante de formes, de volumes, de matériaux, de couleurs : il est beau s'il y a cohérence entre les éléments qui le composent. Le Causse du Quercy est encore remarquable par cette symbiose entre les matériaux, la

végétation naturelle, le volume des constructions.

Le bâtiment en cause, au lieu dit Longbos rompt cette harmonie, car on ne retrouve pas les composantes du paysage environnant, alors que la maison moderne de la route de Cahors, d'inspiration semblable, s'intègre parfaitement au paysage : le muret, les chênes, la hauteur, les volumes légers et transparents, ses couleurs. Cette dernière construction prouve que l'on peut parfaitement introduire de la modernité si le projet architectural cherche l'harmonie avec le paysage environnant.

Il appartient à la puissance publique, et en particulier à la commune ou à la communauté de communes d'avoir un projet architectural qui garantisse l'harmonie de toute construction avec son environnement : a minima on fera le nouveau Crédit Agricole (honnête maison de maçon), mais on interdira la maison communautaire, non parce qu'elle est moderne, mais parce qu'elle tranche dans le paysage,

parce qu'elle n'est pas à sa place qui est celle d'une zone d'activité.

La qualité esthétique des constructions publiques et privées, comme d'ailleurs celle des paysages ruraux mis à mal par l'organisation de parcelles faite pour l'agriculture intensive de la Beauce, d'où la vie humaine a quasi disparue, représente une valeur ajoutée très forte pour le Lot et Lalbenque. Si celle-ci ne veut pas devenir une simple ville-dortoir de Cahors, mais un lieu de vie avec des activités, des commerces, de l'animation, il faut qu'elle valorise son patrimoine en recherchant systématiquement avec la concertation de tous les acteurs, la beauté de ses réalisations. Le lotissement autour du pigeonnier en entrée de bourg en est peu être une préfiguration. Beaucoup de villes, de bourgs et de villages en France y réussissent magnifiquement pour le plus grand bénéfice de leurs habitants, de leurs entreprises et des touristes.

Philippe. FLEURY
(habitant de Belmont,
Sainte Foi)

BULLETIN D'ADHESION: 10 euros/an

NOM :
Prénom :
Adresse:

Pour nous contacter:

A J E L

Mairie de Lalbenque
46 230 Lalbenque.

Tel: 05 65 31 75 91

Ou: 05 65 14 71 10 - 05 65 14 73 51

Particulièrement attentive à la préservation de la santé des populations et de la qualité de l'environnement, l'**ASEL** vous invite à adresser le courrier suivant au maire de votre commune.

Madame la Mairesse,
Monsieur le Maire,

Citoyen soucieux de la qualité de notre alimentation, de la préservation de notre santé et de celle des générations futures, je vous demande impérativement de soumettre aux membres de votre conseil municipal les propositions de décisions suivantes :

- 1) Interdiction de tout aliment contenant des OGM dans la nourriture offerte dans les cantines scolaires, les maisons de retraite et autres établissements dépendant de la commune.
- 2) Arrêté municipal interdisant toute culture OGM sur le territoire de la commune car le récent texte de loi sur les OGM est loin d'apporter toutes les garanties en avalisant notamment la culture OGM en plein champ, sans sécurité pour les autres cultures voisines.
- 3) Envoi d'un courrier à destination du conseil général, du conseil régional, du député de la circonscription et du sénateur, exigeant du gouvernement qui en a eu connaissance que soient rendus publics les résultats des analyses de sang des animaux nourris avec des OGM durant les 3 mois de tests.
- 4) Demande expresse d'informations fiables auprès des autorités en charge du dossier concernant le projet d'enfouissement de déchets nucléaires de niveau 2 dans le département du Lot.

Je vous prie d'agréer, Madame la mairesse, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

SIGNATURE.